

Le passé simple

Le passé simple est utilisé à l'écrit dans un récit au passé. Il permet de raconter une action précise du passé, courte, achevée et délimitée dans le temps.

Au passé simple, les terminaisons aux 3^e personnes du singulier et du pluriel sont :

- *-a, -èrent* pour les verbes dont l'infinitif est *ER* ;
- *-it, -irent* pour de nombreux verbes dont l'infinitif est *IR* ;
- *-ut, -urent* ;
- *-int, -inrent* pour les verbes *tenir* et *venir* et leurs dérivés.

Le passé simple du verbe *être* : *il fut, ils furent*.

Le passé simple du verbe *avoir* : *il eut, ils eurent*.

Pour les CM2, on introduira toutes les personnes.